

La rentrée des Collèges



Le Conseil départemental a la responsabilité des 98 collèges publics des Hauts-de-Seine. Il aide aussi les collèges privés (participation aux dépenses de fonctionnement et d'investissement). En 2015 pour les 74 300 collégiens, il a consacré 167 millions de son budget, dont près de 70 millions pour les bâtiments scolaires.

"Parce que je veux l'égalité des chances sur le territoire, parce que c'est l'avenir des jeunes qui est en jeu, je suis venu rencontrer les parents, les professeurs, le personnel, les élèves pour réfléchir aux améliorations que nous pourrions apporter."

L'action du Département permet aux élèves d'étudier, de se restaurer, de faire du sport ou de pratiquer des activités culturelles dans des conditions optimales. Au sein des établissements publics, son personnel assure au quotidien l'accueil, l'hébergement, la restauration scolaire et l'entretien des locaux.

La particularité des actions du conseil départemental des Hauts-de-Seine c'est d'une part le nombre de programmes adaptés pour favoriser **la réussite des collégiens** (ERMES) et d'autre part **l'environnement numérique des collèges**.

Nos collèges

Antony : 5 collèges publics : Anne Frank (rénovation en projet), Descartes (inauguré en 2014), François Furet (inauguré en 2002), Henri-Georges Adam, La Fontaine (gymnase en cours) ; et 2 privés : Sainte-Marie, Ozar Hatorah.

Bourg-la-Reine : Evariste Galois (public, inauguré en 2010), Notre-Dame (privé).

Châtenay-Malabry : Léonard de Vinci, Pierre Brossolette, Thomas Masaryk (publics), Sophie Barat (privé).

Sceaux : Lakanal et Marie Curie (publics), Jeanne d'Arc (privé).

Initiatives Jeunes Solidaires

Créé en 2008 pour soutenir l'engagement des jeunes des Hauts-de-Seine de 18 à 30 ans en faveur de projets de solidarité internationale de 1 à 12 mois, **Initiatives Jeunes Solidaires** est un appel à projets destiné à **favoriser l'esprit d'initiative et de solidarité des jeunes**.

Le Département accompagne les jeunes dans le montage de leurs projets et leur attribue une aide financière. 42 projets ont été retenus cette année pour un montant total de 100 000 euros. **12 projets sont portés par les jeunes de nos villes** : 4 à Antony, 2 à Bourg-la-Reine, 6 à Châtenay-Malabry. Bravo à tous !

Politique de la ville

L'aide des Hauts-de-Seine aux quartiers prioritaires

Précurseur dès les années 1990 avec le Pacte 92, le Département des Hauts-de-Seine a joué un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de la politique de la ville de 2007 à 2014 à travers le financement d'actions et de projets portés par les villes et les associations : 22,14 millions d'euros. Il poursuit cette action.

Dans notre circonscription, deux **"quartiers prioritaires"** * : le Noyer Doré à Antony (3 250 habitants), et la Cité Jardins à Châtenay-Malabry (6 920 habitants). L'Etat a sorti du dispositif les quartiers des Bas-Coquarts à Bourg-la-Reine et celui des Blagis à Sceaux.

Au Noyer Doré, le Département apporte une aide de **145 073 €** :

89 740 € pour l'insertion de publics en difficulté,
46 233 € pour la réussite éducative et le décrochage scolaire,
9 100 € pour le "vivre ensemble" et la préservation du cadre de vie.

Pour la Cité Jardins, une aide de **283 971 €** :

142 800 € pour l'insertion des publics en difficulté,
54 500 € pour la réussite éducative et contre le décrochage scolaire,
86 671 € pour le "vivre ensemble" et l'accès à la culture.

Ces subventions sont suivies, évaluées et contrôlées en accord avec les villes.

* ceux dont les habitants disposent de ressources annuelles inférieures à 60 % d'un revenu médian de référence)

Un nouveau Pôle social à Châtenay-Malabry

Après la rénovation complète du Pôle social de Bourg-la-Reine/Sceaux et de la PMI Méditerranée au Noyer Doré à Antony, le nouveau Pôle social départemental de Châtenay-Malabry ouvrira au printemps prochain au 9 rue Jules Verne.

Il abritera les équipes EDAS (assistantes sociales), la PMI, le Centre de Planning familial, la MDPH et des permanences assurées par nos partenaires de la Caisse d'allocations familiales et de la Caisse primaire d'assurance Maladie. Cela permettra aux habitants d'avoir un accès unique pour toutes leurs démarches d'insertion sociale et médico-sociale.

RD 920 ÇA CONTINUE !

Après Antony-Massy Carrefour RD920/Kennedy (2012), Antony-Sceaux Carrefour RD920/Duchesse du Maine (2012), Bourg-la-Reine Avenue du Général Leclerc (2013), Antony avenue Raymond Aron, Bourg-la-Reine (2013), Condorcet ZAC de la Bièvre (2015),

Deux chantiers sont aujourd'hui en cours :

entre **le carrefour de la Duchesse du Maine** à Sceaux et Antony, et **la place de la Libération** à Bourg-la-Reine : ils se termineront en **janvier 2016**.

À Antony, avenue de la Division Leclerc **entre le carrefour Kennedy et la rue Gabriel Péri** : ils se termineront en **février 2016** (à l'exception du trottoir au droit de la construction angle Onze Novembre qui sera repris dès libération par le constructeur).



Avril 2015 : Inauguration Condorcet / Zac de la Bièvre